

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	18.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Banken
Akteure	Neuseeland
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1989 - 01.01.2019

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Banken, Neuseeland, 2016 - 2017*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Banken	1

Abkürzungsverzeichnis

AHV	Alters- und Hinterlassenenversicherung
AIA	Automatischer Informationsaustausch
<hr/>	
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
EAR	Echange automatique de renseignements

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Banken

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.12.2016
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de l'application de la norme internationale relative  l'**change automatique de renseignements dans le domaine fiscal** (EAR), la Suisse a sign plusieurs dclarations communes en 2016. Nous pouvons notamment citer la signature de dclarations communes **avec l'Afrique du Sud, le Brsil, le Chili, l'Inde, le Mexique, la Nouvelle-Zlande, Saint-Marin et l'Uruguay**.¹

BUNDESRATSGESCHFT
DATUM: 27.09.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que la Suisse a mis en uvre 38 accords d'change automatique de renseignements (EAR) en 2017, le Conseil fdral a adopt, en parallle, un second paquet d'accords EAR avec 41 Etats partenaires. De tels accords seraient mis en uvre  partir de 2018 pour un premier change de donnes en 2019. L'EAR se fonde sur l'accord multilatral entre autorits comptentes concernant l'change automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (MCAA) tabli dans le cadre des normes internationales de l'OCDE.

Le Conseil national s'est alors pench sur l'**introduction de l'change automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires**. Tout d'abord, il a intgr deux principes supplmentaires. Par 129 voix contre 53, il a ajout le principe de spcialit qui prcise que les renseignements fournis doivent uniquement tre utiliss pour lutter contre la fraude. Puis, il a joint une disposition sur les normes de prvention de la corruption dans les pays partenaires. Ensuite, la chambre du peuple a trait chaque accord individuellement. Ainsi, l'UDC, qui s'oppose  l'change automatique, a russi  faire tomber l'accord avec l'Arabie Saoudite par 95 voix contre 92 et 4 abstentions, et l'accord avec la Nouvelle-Zlande tant donn des risques lis  des pertes de rentes AVS. Tous les autres accords ont t valids par le Conseil national. C'est dsormais aux snateurs de se prononcer.²

BUNDESRATSGESCHFT
DATUM: 12.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne similaire  celle de sa chambre sur, la chambre des cantons a remani le projet d'**introduction de l'change automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires** labor par le Conseil fdral. Alors que les premiers changes devraient avoir lieu ds 2018, le Conseil des Etats a inscrit le principe de spcialit dans le projet de loi. Tout comme le Conseil national, il souhaite ainsi que les renseignements transmis ne puissent tre utiliss qu' des fins fiscales. L'objectif est de renforcer la protection juridique individuelle. Par contre, la chambre des cantons n'a pas estim ncessaire d'introduire des mesures lies  la prvention de la corruption dans le pays partenaire. Les accords avec les 41 Etats partenaires ont t valids. Au final, le Conseil national s'est align sur les modifications du Conseil des Etats. Ainsi, l'UDC, qui se battait contre ces accords, a finalement d baisser pavillon. Tous les accords, mme ceux avec l'Arabie Saoudite et la Nouvelle-Zlande, ont t adopts et les critres de prvention de la corruption abandonns.³

1) Communiqu de presse SIF/SFI; Communiqu de presse SIF/SFI

2) BO CN, 2017, pp.1622 s.; BO CN, 2017, pp.1635 s.; Communiqu de presse CER-CN (1); Communiqu de presse CER-CN (2); Proposition CER-CN; Rapport SIF; LZ, 16.8.17; LT, NZZ, 18.8.17; LZ, NWZ, SGT, 27.9.17; BaZ, LT, NZZ, TA, WoZ, 28.9.17; BaZ, 30.9.17

3) BO CE, 2017, pp.861 s.; BO CE, 2017, pp.948 s.; BO CN, 2017, pp.1970 s.; NZZ, 6.12.17; NZZ, 13.12.17